Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS DE DREUX

Synthèse de la feuille de route

Les orientations du Projet alimentaire territorial

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

Une agriculture locale pérenne et résiliente

→ Soutenir l'agriculture locale en accompagnant ses transformations et travailler à un meilleur équilibre économique des fermes, répondre aux enjeux du renouvellement des générations agricoles et des besoins de main d'œuvre sur le territoire

Un système alimentaire organisé pour valoriser les productions du territoire

→ Organiser le territoire de façon à valoriser localement des produits du territoire : via la restauration collective, en soutenant les outils locaux de transformations et en facilitant l'accès des citoyens aux produits locaux

Des pratiques alimentaires en adéquation avec les enjeux de santé et de préservation de l'environnement et une alimentation accessible à tous

→ Accompagner les changements de pratique alimentaire en sensibilisant les publics au bien manger, au faire soi-même, à l'agriculture local. Faciliter ces évolutions grâce à un environnement local qui permette ces changements de comportements

10 objectifs partagés qui guident le programme d'actions

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

- Préserver le foncier agricole
- Préserver la ressource en eau
- Promouvoir les métiers agricoles et de l'agro-alimentaire
- S'appuyer sur la restauration collective pour contribuer à structurer des débouchés locaux aux productions du territoire
- Renforcer l'appareil local de transformation des produits agricoles
- Renforcer le maillage en produits locaux en multipliant les débouchés
- Favoriser l'accès à l'information liée aux enjeux nutritionnels de l'alimentation à tous les publics
- Favoriser l'accessibilité pratique aux produit locaux
- Renforcer la connaissance du vivant, de l'agriculture et la pratique du jardinage
- Lutter contre les gaspillages et renforcer le fait maison

24 actions pour déclencher des changements concrets

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

3 actions transversales



- Animer le PAT
- Communiquer et sensibiliser autour du PAT
- Animer un réseau de communes

- Site producteurs locaux
- Exposition itinérante
- Vademecum à destination des communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

24 actions pour déclencher des changements concrets

5 actions pour une agriculture locale pérenne et résiliente



1 action phare portée par la CAPD

Lancer un appel à projet pour un réseau de fermes ouvertes

Des actions portées par la Chambre d'agriculture en conventionnement avec l'Agglo

- Préserver le foncier agricole
- Accompagner des agricultures à la préservation de la ressource en eau
- Contribuer au réseau des fermes ouvertes
- Accompagner les porteurs de projets
- Développer un camion itinérant avec Terre d'Eure-et-Loir

2 actions partenariales complémentaires

Promouvoir les métiers de l'agriculture auprès des demandeurs d'emplois

Renforcer les partenariats avec les écoles et universités

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
038-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

24 actions pour déclencher des changements concrets

10 actions pour valoriser les productions du territoire



4
actions pour soutenir l'approvisionnement local en restauration collective

- Accompagner les communes à mettre en place le tri des biodéchets dans les cantines
- Etude sur la mutualisation des équipements et personnels
- Appui à la rédaction des marchés publics
- Accompagnement des chefs de cuisine

5
actions pour favoriser la transformation et la vente de produits locaux

- Soutenir les projets d'outils de transformation et de conservation
- Lancer une réflexion sur les besoins en nouveaux outils (avec le Département, les EPCI voisins…)
- Etudier les besoins de nouveaux débouchés pour les produits locaux
- Accompagner l'émergence d'une vente itinérante de produits locaux
- Faire connaître les outils d'approvisionnement existants

+ lien avec l'action du Département : appui aux agriculteurs dans leur réponse aux marchés publics

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
038-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

24 actions pour déclencher des changements concrets

6 actions pour accompagner les changements de pratiques alimentaires



4
actions pour sensibiliser

- Sensibiliser les jeunes au bien-manger
- Renforcer les liens avec les personnels de santé
- Réapprendre à cuisiner avec des produits locaux
- Accompagner la pratique du jardinage/potager
- Accompagner les communes à l'organisation de journées « jardins ouverts »

2 actions pour faciliter l'accessibilité pratique à l'alimentation

- Accompagner l'ouverture des cuisines des salles des fêtes dans les communes
- Accompagner les épiceries sociales et les mettre en lien avec les producteurs

Quel rôle pour la CAPD dans cette feuille de route ?

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

1- Coordonner et mettre en place des partenariats

→ Animer le PAT

→ **Faire le lien avec les autres politiques publiques de l'agglomération :**

- Préservation du foncier et aménagement
- Préservation de la ressource en eau
- Sensibiliser à la nutrition via le Contrat Local de Santé
- Lutter contre les gaspillages et réduire les déchets
- Développer l'accès physique à l'alimentation par les mobilités solidaires

→ **Mettre en place de nouveaux partenariats :**

- Renforcer les liens avec les personnels de santé
- Renforcer le lien avec les écoles et universités

2- Appuyer les communes

→ **Animer un réseau de référents alimentation des communes** (accompagnement en ingénierie, mise en relation avec des acteurs professionnels, appui à l'organisation d'événements)

→ **Accompagner la restauration scolaire :**

- Mettre en place le tri à la source des biodéchets dans les cantines
- Etudier les mutualisations des équipements et personnels
- Accompagner la rédaction des marchés publics
- Animer un réseau des chefs de cuisine

→ **Etudier les besoins de nouveaux lieux d'achats de produits locaux** et **mettre en place un fonds de concours** agriculture/alimentation dédié

Quel rôle pour la CAPD dans cette feuille de route ?

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

3- Accompagner les acteurs économiques

→ Lancer un appel à projet pour un **réseau de fermes ouvertes**

→ **Etendre la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner :**

- Pour accompagner et pour développer les projets en circuits courts
- A la préservation de la ressource en eau en qualité et en quantité
- A ouvrir sa ferme au public

→ **Soutenir les projets de transformation et de vente locaux**

- Soutenir les projets d'outils individuels et collectifs
- Lancer une réflexion locale sur les outils manquants (légumerie, abattage)
- Accompagner l'émergence d'une vente itinérante de produits locaux (camion mutualisé)

4- Communiquer, sensibiliser les habitants

→ **Elaborer une stratégie de communication et des outils de communication structurants**

- Carte interactive : recensement des producteurs locaux et lieux de vente sur le site de l'Agglo
- Exposition sur les métiers de l'alimentation
- Vademecum à destination des communes

→ **Soutenir les acteurs locaux qui sensibilisent au bien-manger et à la connaissance du vivant et de l'agriculture**

- Relayer les acteurs et actions du territoire (SOLAAL, associations, etc.)
- Accompagner la pratique du jardinage/potager
- Apprendre à cuisiner avec des produits locaux

Budget prévisionnel du PAT - provisoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

N°	Action	Moyens financiers	Co-fin.	%	F	I
1.1 et 1.3	**Animer le PAT Animer le réseau des communes**	1 ETP : 40 000€/an Petit budget organisation événements : 2 000€/an	CAPD	50%	126 000 €	
			FEDER	50%	84 000 €	
1.2	**Communiquer et sensibiliser autour du PAT**	Budget communication 25 000€ 2024 (exposition, page internet, vade-mecum) puis 6000€/an nouveaux supports et impressions	CAPD	40%		23 200 €
			FEDER	60%	25 800€	
2.1, 2.2, 2.3	**Convention Chambre d'agriculture (action installation-transmission, accompagnement changements de pratique animation réseau fermes ouvertes)**	Proposition : passage d'une convention de 6000€/an à 15 000€/an	CAPD	100%	75 000,00 €	
2.3	**Aide aux agriculteurs ouvrant leurs fermes**	Enveloppe annuelle 10 000€/an à partir de 2025	CAPD	50%		25 000€
			LEADER	50%	15 000€	
2.3	**Aide au transport scolaire pour visite de fermes**	Enveloppe annuelle 10 000€/an à partir de 2025	CAPD	100%	40 000 €	
3.1	**Etude mutualisation outils cuisine centrale et moyens humains**	Etude 35 000€	CAPD	100%		35 000 €
			Co-financement DRAAF éventuel			
3.2	**Prestation d'ingénierie d'appui aux communes dans la rédaction de leurs marchés de restauration collective**	Enveloppe de 7000€/an pour env. 3 communes accompagnées à partir de 2025	CAPD	100%	28 000€	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

Budget prévisionnel du PAT - provisoire

N°	Action	Moyens financiers	Co-fin.	%	F	I
3.8, 3.9	**Etude de marché et des flux pour identifier les besoins en débouchés de produits locaux + étude de marché pour camion mutualisé entre producteurs**	Etude 40 000€	CAPD	100%		40 000€
			Co-financements éventuels DRAAF, ANCT, BDT			
3.8	**Abondement au fonds de concours des communes sur les projets alimentaires (outils mutualisés de restauration collective, magasins ou point de distribution de produits locaux de produits locaux)**	Proposition fonds de concours 50 000€/an	CAPD	100%	- €	200 000 €
4.5	**Animation locale jardins partagés et individuels**	Enveloppe financement d'une structure locale 15 000€/an	CAPD	100%	60 000 €	- €
			Co-financement éventuel A vos idées			
3.4	**Accompagner les établissements dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets**	Action et financement à préciser avec direction déchets				
3.6	**Soutien financier aux projets d'outils de transformation locaux**	Financement non-défini, selon projets Abondement à d'autres financements nationaux, régionaux				
2.5	**Promotion les métiers de l'agriculture auprès des demandeurs d'emplois**	Action et financement à préciser. Co-financements possibles : Région, Département, A vos Idées, FSE/FEDER				

Budget prévisionnel du PAT - provisoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

	Total CAPD	
	F	I
2024	36 000€	85 000 €
2025	68 000 €	57 400€
2026	68 000 €	57 400€
2027	68 000€	57 400 €
2028	89 000€	66 000 €
TOTAL CAPD 2024-28	329 000 €	323 200€
Total feuille de route avec co-financement	453 800 €	323 200 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

Un projet alimentaire territorial, pour quoi faire ?

Pour accompagner les changements de pratiques alimentaires

- Mise en valeur des produits locaux et les lieux d'achats
- Soutien aux actions locales sur le bien-manger, la lutte contre le gaspillage
- Accompagnement à la pratique du jardinage/potager et les événements locaux renforçant la connaissance du vivant



Pour une agriculture locale pérenne et résiliente

- Animation d'un réseau de fermes ouvertes
- Accompagnement des agriculteurs à la préservation de la ressource en eau
- Promotion des métiers de l'agriculture auprès des demandeurs d'emplois
- Renforcement des partenariats avec les écoles et universités

Pour valoriser localement les productions du territoire

- Accompagnement des communes à mettre en place le tri des biodéchets dans les cantines
- Mutualisation des équipements et personnels en restauration collective
- Appui des communes à la rédaction des marchés
- Animation d'un réseau des chefs de cuisine
- Soutien aux outils de transformation locaux
- Mise en valeur des outils locaux (Sur le Champ !, Terre d'Eure-et-Loir…)
- Etude des potentiels de nouveaux lieux d'achats de produits locaux